

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Éléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	Orthographe / Expression Le devoir est structuré : le candidat peut soit répondre à chaque question individuellement, soit composer le devoir.
Question 1	/6	Montrer que les inégalités de santé peuvent être liées à différents déterminants.
Mobilisation des connaissances	/2	Déterminant de santé, inégalités de santé.
Exploitation pertinente des documents	/2	Illustration de différentes inégalités en utilisant des données chiffrées (le sexe, la catégorie socio-professionnelle, territoire et densité médicale, conditions de travail, etc.).
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	Le candidat montre qu'il sait faire le lien entre les indicateurs et les déterminants en utilisant les données chiffrées.
Question 2	/7	Expliquer pourquoi les personnes en situation de précarité renoncent aux soins, malgré les dispositifs de protection sociale.
Mobilisation des connaissances	/2	Notion de protection sociale. Notion de précarité.
Exploitation pertinente des documents	/2	Repérage des causes de renoncement aux soins pour les personnes en situation de précarité (ex : ampleur des démarches administratives, manque d'informations, parcours de santé complexe, raisons financières, difficultés à exprimer une demande, refus de soins de la part du milieu médical, etc.).
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/3	La CMU et la CMU-C permettent la prise en charge des soins des personnes en situation de précarité, mais d'autres facteurs évoqués dans les documents expliquent le non recours. L'élève montre les limites des dispositifs de protection sociale (CMU, CMU-C) qui amènent au renoncement aux soins de personnes en situation de précarité.

Question 3	/5	Présenter les principes d'intervention mis en œuvre dans ce centre de santé.
Mobilisation des connaissances	/2	Principes d'intervention en santé publique (restauration de la santé, prévention).
Exploitation pertinente des documents	/2	Repérage d'exemples d'actions relatives à la prévention et à la restauration de la santé.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/1	Le candidat fait le lien entre les actions du centre de santé et le principe d'intervention correspondant.

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	Total
Mobilisation des connaissances	2	2	2	6
Exploitation pertinente des documents	2	2	2	6
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	3	1	6
Clarté et rigueur de la rédaction	2			2
Total	6	7	5	20